

# Actualité législative, jurisprudentielle et fiscale du secteur associatif en général et de celui des ESMS en particulier

## Objectifs

- Intégrer les évolutions législatives, jurisprudentielles et fiscales du secteur associatif en général et de celui des ESMS en particulier

## Programme

- Actualité législative, réglementaire et fiscale
  - Textes Nouveautés du BOFIP (dons déclarés à l'Administration, mécénat...)
  - Dispositions de la Loi de finances pour 2023
  - Modalités de rédaction et de signature du Contrat d'Engagement Républicain
  - Modalités de déclaration des avantages et ressources provenant de l'étranger
  - Fonds de dotation : précisions apportées par le décret n° 2022-813
- Prévention des difficultés
- Fragilisation du modèle économique (SEGUR, inflation, augmentation des coûts de l'énergie, accord FEHAP-NEXEM, problématique d'attractivité...)
- Appel à la générosité du public
- ESSMS
  - Rappel du contexte économique actuel
- RSE et durabilité
  - Alors que les obligations des sociétés en matière de publication d'information extra financière se multiplient, à quoi doivent se préparer les associations pour demain ?
  - Rappel du contenu des rapports de durabilité à ce jour ?
  - Quelles informations sont auditées par les commissaires aux comptes OTI ?
  - Comment se préparer à agir pour demain ?

### Date(s) et lieu :

9 février 2023 à Strasbourg – 9h00-17h00  
Inscriptions jusqu'au 30 janvier 2023

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif (hors repas) :

Adhérent : 250 €

### Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, responsables administratifs et financier, comptables, décideurs

Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

### Méthodes pédagogiques :

Mise à disposition du support de présentation

Illustration par des cas concrets

Échanges avec les participants

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

### Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire à choix multiples

- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

### Intervenants :

Pierre MARX,

Expert-comptable intervenant dans les structures médico-sociales (Cabinet P. Marx et associés)

### Capacité maximum :

12 personnes

### Nombre minimum de participants :

6 personnes